



## **Incitation à l'émergence de projets innovants :**

### **Appel d'offre 'Projets innovants 2011'**

Le laboratoire EPOC à travers son conseil de direction élargie met en place un dispositif de soutien à la réalisation de projets de recherche innovants et transverses, à la prise de risques, à la réalisation de projets sur des sujets aux frontières des thématiques du laboratoire. Cette incitation prend la forme d'un soutien financier en réponse à l'appel d'offre 'Projet innovant 2011' dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous. Le conseil incite vivement les personnes intéressées à soumettre leur projet scientifique en remplissant le formulaire joint. Le caractère innovant servira de critère déterminant au classement et au financement des projets.

Les projets soumis devront répondre aux critères d'une des actions au moins définies ci-dessous :

#### ***Action 1 : soutien aux nouveaux entrants dans EPOC***

Aides incitatives apportées à un chercheur ou enseignant chercheur nouvellement implantés dans le laboratoire. Il s'agit de soutenir le développement de nouvelle thématique scientifique en complément des demandes classiques de financement. Par nouvel entrant, nous entendons toute personne ayant rejoint EPOC, EPOc ou le LPTC il y a moins de trois ans.

#### ***Action 2 : soutien aux projets innovants***

Aides incitatives apportées à un chercheur ou enseignant chercheur pour l'émergence d'un projet sur une thématique scientifique innovante. Il s'agit de soutenir l'émergence de projets innovants en relation avec les priorités du laboratoire.

#### ***Action 3 : soutien aux projets transverses***

Aides incitatives à la réalisation de projets scientifiques novateurs transverses : il s'agit de projets fédérant des chercheurs et enseignants chercheurs de différentes équipes du laboratoire EPOC. Ces projets peuvent aboutir à la définition d'un petit groupe de recherche transverse autour d'un projet commun nouveau et/ou d'une compétence commune. La durée de vie de ce petit groupe est plus ou moins grande. Il est possible que l'aboutissement de ce projet conduise à la définition d'un futur groupe transverse.

#### ***Action 4 : soutien aux projets aux frontières d'EPOC***

Incitation à l'émergence de projets novateurs sur des sujets situés aux frontières d'EPOC : ces projets visent à mettre en place une collaboration scientifique sur une thématique novatrice entre un ou des chercheurs du laboratoire EPOC et d'autres chercheurs appartenant à des équipes de recherche extérieures au laboratoire (OASU, Université Bordeaux 1, EPST, EPIC, autres).

#### ***Action 5 : soutien à la structuration de communautés pour des grands projets de recherche***

Aide à la constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration d'un projet conséquent innovant. Dans le cadre d'un appel d'offre de type ANR ou européen, il s'agit de participer au financement des réunions de travail préparant un projet émergent porté par un membre du laboratoire EPOC coordinateur du projet.

## **SOUTIENS FINANCIERS**

### **Montant du financement :**

La dotation totale maximum par projet ne devra pas dépasser 10 k€HT.

### **Durée du financement :**

La durée de financement du projet est d'un an maximum. Ce financement n'a pas vocation à être récurrent.

## **AUTRES POSSIBILITES DE SOUTIEN**

En complément du soutien financier dans le cadre de l'appel d'offre 'Projets innovants 2011', d'autres dispositifs de soutien financier et humain pourront être demandés à travers : le BQR de l'Université Bordeaux 1, les Projets Région Aquitaine, les Allocations de recherche (bourse de thèse et/ou de post-doc), les supports de professeur invité, les décharges d'enseignement dans le cadre de la LRU, des délégations ou congés de reconversion, les soutiens techniques et administratifs au sein des équipes, du service commun, du CNRS ou des services centraux de l'Université Bordeaux 1.

## **CONSTITUTION DES DOSSIERS ET EVALUATION DES PROJETS**

Les candidats à l'appel d'offre 'Projets innovants 2011' devront remplir le formulaire joint avec notamment

- la mise en perspective du caractère innovant et/ou transverse.
- les co-financements externes et auto-financements obtenus ou demandés.

Les dossiers sont à envoyer avant le 15 mars 2011 sous format pdf à Antoine Grémare, directeur du laboratoire EPOC avec copies à Thierry Corrège, Pascal Lecroart et au responsable de l'équipe du proposant et des équipes concernées. Le conseil de direction élargi sélectionnera les dossiers à financer.

A l'issue d'une période d'un an et demi après l'acceptation du projet, le porteur bénéficiaire sera tenu de transmettre au conseil de direction élargi d'EPOC un rapport scientifique et financier. Les résultats scientifiques feront l'objet d'un séminaire de laboratoire.